



# Revue de presse



Mardi 08 Octobre 2024



## Finance islamique

### Faid dresse le bilan du secteur

Le total des dépôts collectés par les banques a atteint 794 milliards de DA.



Du crédit à la consommation au financement de l'investissement, en passant par le développement de l'activité des assurances (takaful), la finance islamique s'est imposée depuis son lancement en 2020 en tant qu'acteur à part entière dans l'architecture financière de l'économie nationale.



## [35 projets de loi sur les bureaux de Goudjil et Boughali](#)

### [Une session très chargée pour le Parlement](#)

Le président de la République a promis un démarrage sur les chapeaux de roues. Il tiendra sa promesse.

Les bureaux des deux chambres du Parlement se sont réunis sous la coprésidence des premiers responsables du Conseil de la nation, Salah Goudjil et de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali. L'ordre du jour, consacré à la coordination entre les pouvoirs législatif et exécutif, n'a été abordé qu'après l'évocation par les présidents des deux chambres parlementaires du premier anniversaire de l'opération «Déluge d'El Aqsa» menée par la résistance palestinienne contre l'entité sioniste.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

## [Début à Alger de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement](#)

Les travaux de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, lundi à Alger, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes.



## [Projet de loi de finances pour 2025 : Aucune hausse d'impôts](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, du modèle financier du projet de loi de finances pour l'année 2025, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts, ordonnant la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'État, de la prospective et de la planification.



## [PLF-2025, écoles privées, cyber sécurité, allocation touristique... Les dossiers phares du président](#)

Le président de la République présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi de finances pour 2025 et à des exposés sur la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières de l'extrême-sud du pays, à l'état d'avancement des projets miniers structurants, aux conditions et procédures d'agrément des établissements privés d'éducation et d'enseignement, ainsi que des dossiers liés à la vie quotidienne du citoyen.



## [Hausse des allocations, augmentation des salaires, création d'emploi, logement... Les sillons du second mandat](#)

Fidèle au serment du 1er Novembre 1954 pour l'instauration d'un Etat souverain, démocratique et social, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tracé le cap pour les cinq années à venir.

Dans sa première sortie médiatique après sa réélection à un second mandat, le chef de l'Etat a assuré qu'il n'abandonnera jamais le simple citoyen. Il s'est engagé à prendre en charge ses besoins essentiels, soulignant que le renforcement de la production nationale, la lutte contre l'inflation et la revalorisation des salaires contribuaient à la préservation du pouvoir d'achat des Algériens.



## [Accord de libre-échange Algérie - UE : Une coopération mutuellement bénéfique](#)

Le président de la République vient d'affirmer que l'accord d'association avec l'Union européenne sera révisé à partir de 2025. Joint par nos soins, Abderrahmane Hadeff, économiste, a indiqué que la révision ou la renégociation de l'accord d'association avec l'UE «devient nécessaire, afin d'adapter ses dispositions avec le contexte actuel et les nouvelles réalités géopolitiques et géoéconomiques».



## **Le café subventionné bientôt sur le marché**

Alors que le prix du café a connu une nette augmentation sur le marché international, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné le plafonnement de son prix de détail pour sa vente au consommateur, la différence étant à la charge de l'État. Cette décision vient confirmer le caractère social de l'État algérien tel que le veut le président de la République, la subvention du prix du café étant dictée par le fait qu'il s'agit d'un produit de large consommation tout comme le pain, le lait ou l'huile de table, d'où la nécessité d'être soutenu.



## **Mechta Mourad, expert en technologie financière : «La souveraineté numérique, d'abord»**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé son engagement en faveur de la numérisation, mettant en avant l'importance de la transformation digitale pour le développement économique du pays.

Dans ce contexte, l'expert en technologie financière et e-commerce et manager de l'entreprise Guiddini, Mechta Mourad, a été sollicité pour fournir une analyse approfondie de ces déclarations, ainsi que pour commenter les implications potentielles de cette transition numérique sur différents secteurs. Selon lui, les annonces du Président Tebboune marquent un " tournant essentiel dans le processus de modernisation, tout en posant des défis importants pour leur mise en œuvre.



## **Cybersécurité : «Une affaire de souveraineté nationale»**

Le président de la République a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, «ce domaine étant étroitement lié à la sécurité nationale» dira-t-il.

Il faut rappeler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'était pas à sa première insistance sur ce sujet très sensible qu'est la cybersécurité.



## **L'agence nationale des grands équilibres du budget de l'État créée : Pour une gestion rigoureuse des finances publiques**

Le chef de l'État, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné «la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'État, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels, en consécration de la transparence».

Joint par nos soins, Sofiane Mazari, chef de la division finance islamique au CPA, a affirmé que cette démarche «envoie un signal fort sur l'engagement des autorités algériennes en faveur des réformes économiques en cours».



## **Paielements électroniques : Les résultats probants de la BDL**

La Banque de développement local (BDL) a enregistré des résultats exceptionnels dans le domaine des transactions en ligne « e-paiement » effectuées à travers les cartes CIB, dépassant près de 1,2 milliard de dinars, soit une moyenne de 120 000 opérations.

Selon un communiqué de l'établissement financier, la BDL a émis en 2023 environ 243.000 cartes CIB pour faciliter les transactions électroniques des clients de la banque.



## **Volume des titres échangés par les intermédiaires en opérations de banque : Une hausse de 318% en 2023**

Dans son rapport 2023, la Cosob souligne que le total bilan de l'exercice affiche un montant net de 231 992 KDA contre 247 125 KDA en 2022, soit une baisse de 6,1 %.

La principale source de financement de la COSOB demeure « la subvention de fonctionnement de l'État accordée sur concours définitifs inscrits au niveau du budget annuel.



## [Youcef Bouzenada, président de la Cosob : « L'année 2024 est prometteuse »](#)

Dans son mot suite à la publication du rapport 2023 de la Cosob, dont il est premier responsable, Youcef Bouzenada, va affirmer que « l'année 2023 a été une année charnière pour le marché financier algérien ». Marquée par « une intense activité réglementaire et une dynamique soutenue, elle témoigne de notre engagement constant à moderniser notre place financière et à la rendre plus attractive ». Dans le même registre, M. Bouzenada affirme que « notre priorité en 2023 a été de consolider notre cadre réglementaire. À cet effet, nous avons mis en œuvre trois nouveaux règlements importants ».



## [Le projet de loi de finances examiné hier en Conseil des ministres : Pas de hausses d'impôts et taxes en 2025](#)

Examiné hier en Conseil des ministres, le projet de loi de finances pour 2025 n'induit aucune hausse d'impôts et taxes touchant au quotidien des citoyens, tout en favorisant l'action économique et sociale de l'Etat, à travers des mesures de soutien aux grands projets d'équipement et d'investissements publics, ainsi qu'au pouvoir d'achat des populations.



## [Pétrole : Le Brent proche des 80 dollars le baril](#)

Les cours du pétrole montaient lundi, poussés par les tensions géopolitiques et par des indicateurs économiques favorables aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 1,83% à 79,56 dollars tandis que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, gagne 2,25%, à 76,05 dollars.





## [La BDL révèle des performances impressionnantes dans le secteur des paiements électroniques](#)

La Banque de développement local (BDL) a enregistré des résultats remarquables dans le domaine des paiements électroniques, avec près de 1,2 milliard de dinars traités via des cartes CIB, représentant environ 120 000 opérations. En 2023, la BDL a émis 243 000 cartes CIB pour faciliter les transactions numériques de ses clients.



## [Banque d'Algérie : Début à Alger de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement](#)

Les travaux de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, lundi à Alger, au niveau de la Banque d'Algérie, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes.



## [Perte d'intérêt ?](#)

Malgré son importance et l'approche du rendez-vous, le 16e sommet des BRICS, annoncé du 22 au 24 octobre à Kazan (Russie), n'est pas classé en haut des titres qui relatent les événements internationaux. En tout cas, pas autant de bruit dans les coulisses que ce qui a été vécu lors du précédent sommet de Johannesburg (août 2023), en Afrique du Sud, qui a fait la une de l'actualité pendant plusieurs semaines avant la rencontre.



## Préservation du pouvoir d'achat : Aucune hausse d'impôts dans le PLF 2025

Les contours du projet de la loi de finances (PLF) 2025 sont désormais tracés par le président de la République, qui se félicite du modèle financier de ce projet de loi. En plus de donner instructions d'adapter le budget de l'Etat aux grands projets qu'il compte réaliser durant ce quinquennat, le Président a ordonné la création d'une agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification.



### Mohamed Himrane, expert en finances

#### «La LFP-2025 devra viser l'équilibre entre maîtrise des dépenses et croissance»

L'expert financier Mohamed Himrane évoque, dans cet entretien, la préparation de la loi de finances 2025 et souligne l'importance d'atteindre les objectifs d'exportations hors hydrocarbures et de PIB fixés par le président Tebboune.





## سيوئر الموازنة إلى 2027 لبلوغ ناتج بـ400 مليار دولار.. رئيس لجنة المالية لـ"الشروق":

### هذه توجهات وتحديات مشروع قانون المالية 2025

أعرب رئيس لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني أسامة عرباوي عن الارتياح للمحاور الكبرى التي يتضمنها مشروع قانون المالية لسنة 2025، والذي لن يتضمن أعباء جديدة تمس القدرة الشرائية للمواطنين، كما سيتم إدراج فيه رفع المنحة السياحية للجزائريين، في حين سيحتوي هذا النص الذي سيحال قريبا لمكتب البرلمان، التوجهات المالية الكبرى للجزائر إلى غاية 2027، أي لسنوات 2025 و2026 و2027.



## في قراءة لانعكاسات قرار مجلس الوزراء الأخير.. خبراء لـ"الشروق":

### هكذا سيوئر رفع المنحة السياحية في سوق "الدوفيز" السوداء

أكد خبراء ماليون أن رفع المنحة السياحية بشكل معتبر، مثلما أقره رئيس الجمهورية في اجتماع مجلس الوزراء الأخير، سيكون له تأثير إيجابي على أسعار صرف العملة الصعبة في السوق السوداء مقابل الدينار، مشددين على أن هذا التأثير يتوقف خصوصا على المبلغ الجديد الذي سيتم إقراره لهذه المنحة.



### خلال أسبوع واحد

## تسجيل 87 قضية متعلقة بمكافحة التهريب والتجارة غير الشرعية العابرة للحدود

سجلت مصالح الجمارك، خلال الفترة الممتدة من 27 سبتمبر إلى 3 أكتوبر الجاري، 87 قضية متعلقة بمكافحة التهريب والتجارة غير الشرعية العابرة للحدود، تم خلالها ضبط 92 مخالفا.



## بنك التنمية المحلية يشارك في فعاليات اقتصادية وثقافية

شارك بنك التنمية المحلية، خلال النصف الثاني من العام الحالي في عديد الفعاليات الاقتصادية والثقافية، إذ لم يقتصر دوره على الخدمات المصرفية.

وبحسب ما أفاد بيان صادر عن بنك التنمية المحلية فإن من أبرز المشاركات له بعيدا عن الخدمات المصرفية، كانت في الطبعة التاسعة للصالون الدولي للمناولة الصناعية 2024 (ALGEST) التي شهدت إقبالا وتجاوبا من طرف الفاعلين في القطاع الصناعي.



## تنصيب مراقبين جدد في صفوف الجمارك

في إطار الحركة الدورية للإطارات الجمركية، التي أقرها اللواء عبد الحفيظ بخوش المدير العام للجمارك مؤخرا، قام المدير الجهوي للجمارك بالجزائر ميناء، بتنصيب المراقب العام "عبد السلام قيدوم" بصفته رئيسا للمصلحة الجهوية للرقابة اللاحقة بالجزائر-ميناء.

كما تم تنصيب المراقب العام "حميد لمراجي" بصفته رئيسا لمفتشية الأقسام للجمارك بالجزائر-تجارة.



## BDL يحقق نتائج استثنائية في الدفع الإلكتروني

سجل بنك التنمية المحلية، نتائج استثنائية في مجال المعاملات عبر الإنترنت "الدفع الإلكتروني" التي تتم عبر بطاقات CIB، حيث تجاوزت ما يقارب 01 مليار و 200 ألف دينار من معاملات، أي بمعدل 120 ألف عملية.

وحسب بيان للبنك، أصدر "BDL" سنة 2023 ما يقرب من 243 ألف بطاقة CIB متداولة، لتسهيل المعاملات الالكترونية لزبائن البنك.

## تسجيل 87 قضية متعلقة بمكافحة التهريب والتجارة غير الشرعية خلال أسبوع

سجلت مصالح الجمارك، خلال الفترة الممتدة من 27 سبتمبر إلى 3 أكتوبر الجاري. 87 قضية متعلقة بمكافحة التهريب والتجارة غير الشرعية العابرة للحدود، تم خلالها ضبط 92 مخالفا.

حسبما أفاد به بيان للمديرية العامة للجمارك، فإنه وفي إطار مكافحة التهريب والتجارة غير الشرعية العابرة للحدود. سجلت الفرق الجمركية العملياتية الناشطة عبر كامل الإقليم الجمركي بما يشمل من منافذ حدودية برية بحرية وجوية. بالتنسيق الوثيق والمحكم مع مختلف الشركاء الأمنيين. حصيلة حجز معتبرة تمثلت في 87 قضية خلال الفترة الممتدة من 27 سبتمبر إلى 3 أكتوبر من السنة الجارية.



## بنك الجزائر: الاجتماع الدوري الـ29 للجنة العربية لنظم الدفع والتسوية ينطلق بالجزائر

انطلقت، اليوم الاثنين بالجزائر العاصمة، اشغال الاجتماع الدوري الـ29 للجنة العربية لنظم الدفع والتسوية الذي يستضيفه بنك الجزائر بمشاركة مدراء إدارات نظم الدفع والتسوية والبنية التحتية المالية لدى المصارف المركزية ومؤسسات النقد العربية، من أجل بحث سبل تعزيز التعاون بين المصارف المركزية ومؤسسات النقد العربية.

وحسب ما افاد به بيان مشترك لبنك الجزائر و صندوق النقد العربي، تهدف اللجنة، من خلال هذا اللقاء الذي ينظم من طرف صندوق النقد العربي بالتعاون مع بنك الجزائر، إلى "المساهمة في تطوير أنظمة الدفع والتسوية في الدول العربية، وتعزيز التنسيق والتعاون وتبادل التجارب والخبرات في هذا الشأن بين المصارف المركزية ومؤسسات النقد العربية".

■ Finance islamique

## Le total des dépôts bancaires a atteint 794 mds de DA au 1<sup>er</sup> juin 2024

Le total des dépôts de la finance islamique dans les banques avait atteint 794 milliards de DA au 1<sup>er</sup> juin dernier, a annoncé avant-hier le ministre des Finances, Laaziz Faid, soulignant que le secteur de l'industrie financière islamique en Algérie avait enregistré une évolution positive depuis son lancement en 2020. Cette annonce a été faite lors de la cérémonie d'ouverture d'un atelier de formation dédié aux cadres du secteur bancaire sur le développement de la finance islamique et l'autonomisation économique en Algérie, organisé par les services du ministère en collaboration avec l'Association des banques et établissements financiers (Abef) et l'Institut de la Banque islamique de développement, sous le thème : «Consolidation des fondements de l'autonomisation économique à la lumière des règles, contrats et cadres réglementaires du financement islamique». A l'occasion, M. Faid a précisé que le total des dépôts collectés par les banques activant dans la finance islamique depuis le lancement de ces opérations a atteint 794 milliards de DA, la valeur des financements accordés aux entreprises ayant dépassé 493 milliards de DA. Dans ce cadre, il a fait savoir que 12 banques commercialisent actuellement des produits islamiques, dont 6 banques publiques et 6 privées, à travers 858 fenêtres et agences réparties à l'échelle nationale, qui ont ouvert 715.886 comptes bancaires conformément aux principes de la finance islamique. Ces chiffres reflètent, selon lui, «l'évolution positive» de l'industrie financière islamique en Algérie depuis son lancement en 2020. Évoquant l'importance croissante de l'industrie financière islamique,

M. Faid a souligné l'intérêt et les efforts des autorités publiques pour promouvoir la finance islamique en tant que pilier fondamental permettant de réaliser le principe de l'inclusion financière.

«Le ministère des Finances a choisi de travailler avec des organisations internationales et arabes, dont le Groupe de la Banque islamique de développement, qui possède une grande expertise et compétence en matière de finance islamique», a-t-il dit. Dans ce même contexte, M. Faid a indiqué que les autorités publiques œuvrent actuellement à intégrer l'activité de la finance islamique dans le domaine des technologies numériques afin de proposer des solutions et services innovants en matière de monétique islamique, tout en développant le Takaful (assurance islamique) et en promouvant le commerce extérieur dans la finance islamique. Le ministre a également indiqué que le secteur bancaire vise à «accroître le rythme des financements islamiques pour les particuliers et les entreprises, à développer la politique de formation dans le domaine bancaire et à généraliser l'éducation financière en matière de finance islamique, ainsi qu'à soutenir les projets verts pour protéger l'environnement en adéquation avec les principes islamiques».

Concernant l'atelier de formation organisé, M. Faid l'a qualifié de «bonne opportunité d'échange et de connaissance des meilleures pratiques à travers le monde dans ce domaine», saluant «la longue expérience du Groupe de la Banque islamique de développement dans le domaine du financement islamique».

**Manel Z.**

**PROJET DE LOI DE FINANCES 2025**

# Pas de hausse d'impôts

*Si les détails du projet de loi de finances pour 2025 ne sont pas encore connus, l'opinion publique est déjà informée que le texte ne comporte aucune augmentation d'impôts.*

**Karim Aimeur - Alger (Le Soir)** - Le projet de loi de finances pour 2025 ne comporte aucune nouvelle augmentation d'impôts. C'est ce qu'est annoncé dans le communiqué de la réunion du Conseil des ministres tenue avant-hier dimanche. «Le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de finances qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens». Il en a dit dans le communiqué, qui ne donne pas de détails par rapport au contenu du projet de loi. Il est juste précisé que le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a demandé à ce que le projet de loi de finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'énergie et des mines et la création de 450 000 nouveaux emplois.

Lors de sa campagne électorale, M. Tebboune a lancé plusieurs engagements, réitérés dans son discours prononcé après la cérémonie de prestation de serment.

Il a surtout évoqué la réalisation de 2 millions de logements et la création de 450 000 postes d'emploi au cours du quinquennat. Il s'agit aussi d'augmentations des salaires des travailleurs, des pensions de retraite et de l'allocation chômage. De nombreux projets de développement sont également annoncés, à l'instar de trois nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Ce qui est donc sûr, pour le moment, est que le texte ne comporte pas de nouvelles augmentations d'impôts qui concernent la vie de tous les jours. Ce qui est en soi une bonne nouvelle pour les citoyens dont le pouvoir d'achat se dégrade à cause de la hausse des prix de plusieurs produits de large consommation.

### Contrôler les marges bénéficiaires

À la veille de la tenue de la réunion du Conseil des ministres, trois nouveaux décrets exécutifs, fixant les marges bénéficiaires maximales de certains produits de large consommation à leur niveau de la chaîne commerciale et restaurant des prix plafonds, sont entrés en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024. Cet arsenal réglementaire vise à faire face à la flambée des prix des légumes secs et du riz, des viandes rouges importées et du café et à pré-

server le pouvoir d'achat des citoyens.

Le premier texte, le décret exécutif n° 24-100 du mars 2024, concerne principalement les légumes secs et le riz. Il instaure une régulation des marges bénéficiaires couvrant l'intégralité de la chaîne commerciale, depuis l'étape de l'emballage jusqu'à la distribution, aussi bien en gros qu'au détail.

Les viandes importées font l'objet d'un encadrement particulier à travers le décret exécutif n° 24-133 du 9 avril 2024. Cette réglementation s'applique aux viandes bovines et ovines fraîches et réfrigérées, qu'il s'agisse de carcasses entières, de demi-carcasses ou de produits conditionnés sous vide.

Le café est concerné par le décret exécutif

n° 149 du 20 août 2024. Une mesure prise suite à la hausse vertigineuse des prix du café sur le marché international.

Ce texte instaure un prix plafond à la consommation. Cela en attendant que tous les détails du projet de loi de finances 2025 soient rendus publics.

Il faut souligner que les prévisions et les éléments du cadrage économique pour 2025 et 2026 ont été fixés dans la loi de finances de 2024.

L'amélioration des indicateurs macroéconomiques et budgétaires, qui suggère une poursuite de la croissance soutenue, notamment par l'activité hors hydrocarbures, une amélioration des revenus des exportations, un excédent de la balance des paiements, une accumulation des réserves de change et une réduction du déficit budgétaire, demeure un des objectifs du gouvernement. Comme en 2024, la LF-2025

devrait être élaborée sur la base d'un baril de pétrole à 80 dollars, alors que le prix moyen prévisionnel est de 70 dollars. Les prévisions tablent sur une croissance économique de 3,9% en 2025 et 4,0% en 2026.

Par ailleurs, et au cours de la même réunion du Conseil des ministres, le président de la République a ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgés et budgets sectoriels en conséquence de la transparence.

Aussi, il a ordonné l'augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, ainsi que l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger.

K. A.



**AUGMENTATION DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE**

# Quel impact sur le marché noir des devises ?

*Thème qui revient de manière quasi cyclique parmi tous ceux qui meublent à longueur d'année les débats en Algérie, la revalorisation de l'allocation devises tient désormais le haut du pavé avec la décision du président de la République de l'augmenter de façon «substantielle».*

Evoquée à maintes reprises depuis de nombreuses années, la question de l'allocation touristique et, en parallèle pour les spécialistes des questions économiques, de son impact sur le marché noir des devises, revient donc au-devant de l'actualité nationale.

Après l'agrément des bureaux de change mais sans la libération du marché des devises, le moment est ainsi venu pour les autorités du pays de revoir à la hausse le montant de l'allocation en monnaie étrangère à laquelle les Algériens ont droit annuellement. Un droit qui date de la deuxième moitié des années 90, lorsque par le biais d'une note, la Banque d'Algérie avait instauré l'autorisation de change pour les voyageurs

selon qui venait de remplacer une autre qui, elle, permettait aux Algériens d'échanger des dinars pour l'équivalent de 350 - 400 francs français ou des chèques de voyage de l'époque, dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Une autorisation de change, instaurée depuis 1997, pour un montant toujours aussi dérisoire qui a vite fait de donner des ailes au marché parallèle des devises vers lequel les Algériens se tournent depuis, occasionnant à l'économie nationale des effets fâcheusement néfastes puisque, ce n'est un secret pour personne, la restriction dans l'accès à la monnaie étrangère contribue, dans une importante mesure, même s'il n'a jamais été possible de la quantifier avec précision, à la



Marché parallèle des devises.

notamment perceptible à des moments très précis, à l'exemple de la période des vacances, estivales surtout et hivernales dans une moindre mesure, comme on l'a vécu cette année particulièrement avec des taux de change parallèle records, dont le tout dernier atteint il y a quelques jours à peine avec cet impensable taux de 1 euro pour pratiquement 280 dinars. Il faut comprendre que comme toute marchandise, la monnaie obéit à la loi de l'offre et de la demande. Plus la demande est forte, comme lors du rush des vacances - qui plus est

période durant laquelle des milliers d'Algériens s'en vont à l'étranger pour poursuivre leurs études, plus le prix des monnaies étrangères monte de façon effrénée avant de reprendre la

norme, avec l'autorisation d'importation de véhicules usagés de moins de trois ans, une disposition tombée comme du pain béni pour des cambistes d'un genre très particulier qui ont pullulé pendant des années un peu partout à travers le pays.

Il est logiquement acquis que la revalorisation de l'allocation touristique fera baisser la demande, par ricochet les taux de change appliqués au Squam et ailleurs, mais encore faudrait-il savoir à combien sera désormais porté le droit au change même si le «substantiel» annoncé, dimanche, par le président de la République assure une augmentation intéressante. Il restera alors à trouver des solutions pour, d'une part, «contraindre» les fameux porteurs de cabas en tous genres qui alimentent les étals et les marchés improvisés du pays en produits «made in ailleurs» qui contribuent à la bonne santé du marché parallèle des devises, et d'autre part, convaincre les Algériens de l'étranger de faire passer l'argent

**...Le moment est ainsi venu pour les autorités du pays de revoir à la hausse le montant de l'allocation en monnaie étrangère à laquelle les Algériens ont droit annuellement.**

algériens se rendant à l'étranger avec l'équivalent de 15 000 dinars en monnaie étrangère pour les adultes et de la moitié pour les enfants. Une autori-

bonne santé du marché parallèle des devises en Algérie. L'augmentation du taux de change parallèle, donc la chute du dinar face aux devises, est

**Il faut comprendre que comme toute marchandise, la monnaie obéit à la loi de l'offre et de la demande.**

tendance de la baisse à mesure que la fin de l'été s'annonce. Il est également des conjonctures très particulières, qui viennent alimenter encore plus la demande en devises, comme c'était le cas jusqu'à la semaine der-

rière gagnée à la sueur de leur front par le canal officiel. Ce qui n'est assurément pas une sinécure tant que les deux taux continuent à s'entrechoquer.

**Azidine Makroud**

**TLEMCEM**

# Dématérialisation des timbres fiscaux

*L'administration des impôts a lancé, depuis le 25 septembre 2024, son processus de dématérialisation des timbres permettant la simplification des démarches grâce à leur achat directement sur internet, la réduction des déplacements des citoyens et des entreprises, ainsi que des économies financières importantes induites par la suppression de l'usage du support papier pour les agents de cette administration.*

Le citoyen peut désormais recourir à la nouvelle plateforme numérique «Tabloucom», pour procéder au paiement électronique des droits de timbres fiscaux relatifs à la carte d'identité nationale, permis de conduire biométrique et passeports délivrés à travers le territoire national, et aussi le retrait de leurs quittances en ligne, en utilisant les cartes de paiement interbancaire (CIB) et la carte Edahabia d'Algérie Poste et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Outre ce moyen de paiement simple, pratique et souple de cette plateforme numérique «Tabloucom», l'administration des impôts s'apprête également à une deuxième phase, dans les prochains jours, pour la dématérialisation d'autres documents administratifs, tels que le paiement des droits de timbres visas de voyage, passeports délivrés à l'étranger, registres du commerce, contrats de transports, cartes de séjour temporaires et des certificats consulaires. À ce titre, une vaste campagne d'information et de sensibilisation a été lancée depuis la semaine dernière par la Direction des impôts de

Tlemcen, à travers les recettes des impôts de Nedroma, Ouled Mimoun, Ghazaouet, Maghnia, Sebdou et Bab Assa, et des centres de proximité des impôts (CPI) de Mansourah et Remchi ainsi que le centre des impôts de Tlemcen. Selon le responsable du CPI de Remchi, Cheikh Abderrahim, «des rencontres d'information, de soutien et d'assistance sont



Paiement en ligne des droits de timbres fiscaux : lancement de «Tabloucom».

organisées au profit des agents des services biométriques de l'ensemble des APC et des ser-

vices numériques de l'administration des impôts, pour répondre à toutes les préoccupations

et questions soulevées lors de la tenue de ces journées.

**Khaled Boumediene**



**BANQUE D'ALGÉRIE**

## **Début de la 29<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement**

*Les travaux de la 29<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, lundi à Alger, au niveau de la Banque d'Algérie, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes.*

Cette rencontre, organisée par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec la Banque d'Algérie, vise à «contribuer au développement des systèmes de paiement et de règlement dans les pays arabes, et à renforcer la coordination et la coopération ainsi que l'échange d'expériences entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes», indique un communiqué conjoint de la Banque d'Algérie et du FMA. Les participants aux travaux de la réunion examineront plusieurs thèmes, dont les évolutions récentes des sys-

tèmes de paiement mondiaux, les systèmes de paiements instantanés, l'utilisation des données biométriques pour limiter les fraudes dans les systèmes de paiement, ainsi que la sécurité de l'espace numérique dans le domaine des paiements, outre les modèles commerciaux des technologies financières modernes dans le domaine des paiements. A cette occasion, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA, Fahd bin Mohamed Al-Turki, a salué l'évolution continue des thèmes abordés par la Commission, ainsi que leur importance pour les pays arabes dans le renforcement de la sécurité et de l'efficacité des transactions financières et des flux de paiements et de transferts.

Al-Turki a souligné la nécessité de porter un intérêt aux thèmes liés aux paiements transfrontaliers, à la rapidité et à l'efficacité de leur exécution, à l'interopérabilité des paiements, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement des services de vérification des opérations de paiement et de leur sécurité.

A cette occasion, il a exprimé sa gratitude à la Banque d'Algérie pour avoir abrité cette rencontre ainsi qu'aux établissements régionaux et

internationaux concernés et aux banques centrales mondiales pour leur participation, à même de renforcer l'importance de la Commission en tant que plateforme de dialogue et d'échange d'expertises en matière de systèmes d'infrastructures financières, appelant cette dernière à être proactive dans le renforcement de la connaissance en vue d'appuyer les efforts des pays arabes à ce propos.

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, a salué la tenue d'une réunion de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement en Algérie, se félicitant du rôle de la Commission dans le développement des systèmes de paiement dans les pays arabes, ainsi que du rôle du FMA dans la fourniture de conseil technique pour appuyer le développement des systèmes de l'infrastructure financière et des paiements dans la région arabe. La réunion s'est tenue en présence de représentants de nombre de banques centrales mondiales et d'institutions financières régionales et internationales concernées.

APS

**LUTTE CONTRE LE TRAFIC TRANSFRONTALIER**

# La douane de Béchar dresse son bilan

*Le bilan d'activité des 9 derniers mois présenté, dimanche dernier, à la presse par le commandant Abdelaziz Khéllif, le subdivisionnaire des douanes algériennes à Béchar, fait état du traitement de 137 affaires de contrebande impliquant 171 individus par les brigades relevant de la Direction régionale des Douanes algériennes à Béchar en étroite collaboration avec les forces de l'ANP, de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale. L'amende douanière globale dépasse les 14 milliards de dinars.*

Des opérations combinées avec des détachements de l'ANP ont permis de saisir des armes de guerre, à savoir 2 fusils d'assaut de type Kalachnikov PMAK, un fusil mitrailleur de type FMPK, 5 chargeurs pour PMAK, 27 balles de calibre 7,62 x 39, 84 balles de calibre 54 mm et un chargeur pour FMPK.

Concernant le trafic de drogues, les douaniers ont saisi 420 g de cocaïne, 1 250 000 comprimés de psychotropes et 4 235,485 kg de kif traité. Ils ont également saisi 4 656 uni-

tés de boissons alcoolisées et 19 392 pétards et feux de Bengale.

En ce qui concerne l'orpaillage dans l'extrême sud, 5 générateurs d'électricité, 5 marteaux piqueurs et 3 téléphones satellitaires de type Thuraya et des détecteurs de métaux ont été saisis. Dans le chapitre de la contrebande de carburant, le subdivisionnaire a cité la saisie de 215 645 litres de fuel et 81 860 litres d'essence.

En ce qui concerne la contrebande des denrées alimentaires, les saisies s'élevaient



Photo: J. D.F.

à 93 tonnes de sucre, 397 tonnes de farine, 17 tonnes de semoule, 48 tonnes de pâtes alimentaires, 5 tonnes de dattes, une tonne de lait en poudre, 120 000 litres d'huile de table, 24 000 boîtes de biscuits et 50 kg de riz. Pour ce qui

est de la circulation illégale des fonds, les douaniers ont saisi 7 300 euros et 67 000 DA. Au cours de ces opérations, 141 véhicules et 27 animaux ayant servi au transport de matières de contrebande en été saisis ainsi que divers objets tels que

des téléphones portables, effets vestimentaires, téléviseurs, des produits cosmétiques et du ciment.

L'amende douanière globale encourue est de l'ordre de 14 753 290 820,5 DA.

**Ahmed Messaoud**

## Une nouvelle feuille de route pour la réforme de la comptabilité publique

La direction générale du Trésor et de la comptabilité a organisé récemment, à Tiemcen, le 7<sup>e</sup> regroupement régional du Trésor, après ceux organisés à Mostaganem, Ghardaïa, Boumerdès, Alger, Annaba et Oran, depuis le début de l'année 2024. Il s'agit d'une série de rencontres régionales s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la réforme publique ayant pour objectif de vulgariser des dispositions de la loi régissant la comptabilité publique. Ils s'étaleront sur toute l'année et couvriront tout le territoire national. Le représentant du ministère des Finances, Ferrad Badis, chef de division de la gestion comptable des opérations financières du Trésor et

directeur du projet de la réforme comptable, a souligné, lors de son intervention, que la mise en place de la loi organique n°18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances (LOLF), a donné lieu à de nouveaux concepts, de nouveaux processus budgétaires en matière de préparation et d'exécution du budget de l'Etat, ce qui a créé une évolution importante, remarquable et sans précédent, dans le cadre législatif et réglementaire relatif au secteur des finances publiques. Trois communications présentées lors de cette rencontre par des cadres supérieurs relevant de la direction générale du Trésor et de la comptabilité ont été essentiellement axées sur la vulgarisation des dispositions de la loi n°23-07 du 21

juin 2023, relative aux règles de comptabilité publique et gestion financière, des outils et mécanismes mis en place au titre du nouveau cadre comptable de l'Etat ainsi que l'état des lieux du projet de la réforme de la comptabilité publique (objectifs, prérequis, enjeux et défis de sa mise en œuvre).

Tous les argentiers et les acteurs présents ont exprimé leur implication dans cette dynamique collective autour de la sobriété financière et l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique à travers notamment la disponibilité d'informations pertinentes, fiables et sincères.

K. B.



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger